

# EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05.06.03 Convocation du 28.05.03

Compte rendu affiché 10 juin 2003

Président : M. LAFFLY

Secrétaire élue : D. BROSSARD

Réf. : BJ/LDA

**Objet : MODIFICATION du  
P.O.S. 1994**

**Présents :** M. LAFFLY, Mme GUERIN, MM. FAURE, POINT, CHATUT, Mme BOUHEY, MM. AUROY, RODRIGUEZ, OLLIVIER, Maires-Adjoints,

Nombre de conseillers	
en exercice :	29
présents	23
votants	27

Mmes VEYRIER, BROSSARD, GLATARD, WYMAN, MARMONIER, M. GONDELAUD, Mme ZULI, M. GOSSET, Mmes PERRIN, DESVIGNES, MM. MACHURAT, BOUREZG, BELLOT, Mme LABASOR.

**Absents représentés :** M. MEYER par M. POINT - Mme BERRA par M. FAURE - Mme DURAND par Mlle VEYRIER - M. CHRETIN par M. GONDELAUD

**Absents excusés :** M. FERNANDES, Mlle MILLET.

Monsieur l'Adjoint délégué rappelle que le Plan d'Occupation des Sols adopté en février 2001 par la Communauté Urbaine de Lyon a été annulé par le Tribunal Administratif. Conformément à la loi, a été remis en vigueur le Plan d'Occupation des Sols de 1994, document d'urbanisme antérieurement en application.

Il explique qu'afin de ne pas pénaliser trop lourdement les projets d'urbanisme des différentes communes, la Communauté Urbaine a mis en oeuvre une procédure de révision d'urgence (*qui a fait l'objet d'une délibération lors du précédent conseil*) mais également une procédure de modification. Cette procédure reprend d'une part l'ensemble des demandes faites par la commune dans le cadre du POS 2001 qui était sur le point d'aboutir, d'autre part les changements les plus importants qui avaient été obtenus par rapport à 1994 dans le POS 2001.

Il indique que la commission d'urbanisme qui s'est réunie le lundi 12 mai, a fait le point des différentes propositions qui sont les suivantes :

Opération	Observations
En champagne (zone d'activités)	Etablir une constructibilité industrielle
Chemin de la Vosne : projets privés mixtes (habitat + activités)	UC Zonage urbain
Avenue Wissel, rue de la Vosne : 76 logts par Sci Vosne + Sci Wissel	UC Zonage urbain
13/15, rue Emile Zola : 18 logts (Le Clos de Vimy) par EDIFICE	Suppression de la réserve Zonage UAn2
En limite de la Caserne de Pompiers : Projet de logements par EA	Modification de zonage limitée à la limite de la zone Z2 + inscription d'une voie nouvelle
Aménagement de la voirie av. Gambetta (terrain Doeuvre)	Création d'emplacement réservé
Terrains au Nord Coteaux de Vimy	Rétablissement Zone NA2
Chemin du Monteiller	Création réserve par élargissement de voirie
Terrain NAc au Monteiller (partie haute)	Rétablissement d'un droit à construire limité

## **LE CONSEIL MUNICIPAL,**

- Ouï l'exposé de Monsieur le Maire-Adjoint, et après en avoir délibéré,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Code de l'Urbanisme,
- Vu l'avis de la commission municipale de l'urbanisme en date du 12.05.2003,
- Adopte les propositions de modification du POS du 31.03.1994 de la Communauté Urbaine de Lyon, secteur Nord, telles que formulées par la commission d'urbanisme,
- Demande à la Communauté Urbaine de Lyon de bien vouloir intégrer ces demandes à la procédure en cours,
- Autorise Monsieur le Maire à procéder à toutes les opérations relatives à cette affaire.

LE MAIRE  
Signé P. LAFFLY

Ainsi fait et délibéré à NEUVILLE s/SAONE, le 5 Juin 2003  
Pour copie conforme,  
Le MAIRE ,

Délibération certifiée exécutoire  
compte-tenu - de la transmission en Préfecture le 7 juillet 2003  
- de la publication le 8 juillet 2003  
- Fait à NEUVILLE-sur-SAONE, le 7 juillet 2003